

République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU CHEF DE L'ETAT
CELLULE DE COMMUNICATION

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO À L'OCCASION DE LA 78e SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

Kinshasa - RD Congo, Mercredi 20 Septembre 2023



**Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de
Gouvernement ;
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,**

La tenue de cette 78e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies m'offre l'opportunité de partager avec les États membres de notre Organisation la vision et les préoccupations majeures de mon pays, la République Démocratique du Congo, face aux enjeux de l'heure dans le monde.

Cependant, je voudrais, en avant-propos, féliciter Son Excellence Monsieur Dennis Francis, pour son élection à la présidence de notre auguste Assemblée et rassurer l'ensemble des membres de son Bureau du soutien de mon pays dans l'accomplissement de la noble mission leur confiée par notre institution.

Je m'en voudrais si je ne remerciais pas le Président sortant, Monsieur CSABA KOROSI, pour son leadership clairvoyant et son dévouement qui ont contribué à faire avancer les débats et à trouver des solutions concertées. Mes remerciements s'adressent aussi à Monsieur ANTONIO GUTERRES, Secrétaire général des Nations Unies, pour son engagement actif et permanent en faveur de la paix et la sécurité internationales.

Monsieur le Président,

Pendant que se tient ici à New York cette session, le Peuple marocain n'a pas encore fini de pleurer ses victimes ni guéri ses plaies par suite des puissants tremblements de terre survenus dans la nuit de vendredi 08 au samedi 09 septembre en cours, causant la mort de plus de 3000 Marocains, en blessant au moins 5000 et détruisant plusieurs villes et localités du Royaume. De même les Libyens ne sont pas encore sortis des traumatismes des inondations qui ont ôté la vie à plus de



20 000 personnes et provoqué d'énormes dégâts matériels, le dimanche 10 de ce même mois.

Le Peuple congolais salue la mobilisation de la communauté internationale pour secourir ces Peuples frères du Royaume du Maroc et de la Libye. Il leur exprime toute sa compassion et sa solidarité et souhaite une prompte guérison à tous les blessés de ses deux calamités naturelles.

Monsieur le Président,

Au-delà de déplorer ces calamités naturelles, l'actuelle session de l'Assemblée générale se tient à une période exceptionnelle de notre histoire où le monde est confronté à des situations graves qui menacent l'existence même de la nature humaine. À la guerre en Ukraine qui entraîne la crise alimentaire, marquée par une flambée des prix et une pénurie des denrées de première nécessité, s'ajoutent l'aggravation des effets du réchauffement climatique, des conflits armés qui continuent de faire rage ci et là. Ces crises qui se renforcent mutuellement mettent au défi le système multilatéral et la coopération internationale.

Or, maintenir la paix et la sécurité internationales, garantir la justice et les droits humains, favoriser le progrès social, instaurer les meilleures conditions de vie sont en effet des vœux unanimes et intemporels de tous les peuples du monde qui doivent, par conséquent, demeurer au centre de notre action collective suivant une approche réellement multilatérale et inclusive. Nous sommes interpellés à travailler ensemble en vue de répondre à ces défis qui sont de portée existentielle.

C'est pour cette raison fondamentale que je salue la pertinence du thème central annuel de cette session, intitulé, « **Rétablir la confiance et raviver la solidarité mondiale : accélérer l'action menée pour réaliser le programme 2030 et les objectifs de développement durable en faveur de la paix, de la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous** ».



Cette thématique place les valeurs de solidarité et de confiance au cœur des facteurs de la relance et l'accélération des solutions aux défis mondiaux étroitement imbriqués afin de faire progresser la paix, la sécurité et le développement durable. Ces deux valeurs prennent tout leur sens dans le contexte de crise que nous vivons aujourd'hui.

À ce sujet, il est essentiel de rappeler qu'à mi-chemin vers l'atteinte des ODD en 2023, sous l'effet conjugué des catastrophes climatiques, des conflits récurrents, de la récession économique et des effets persistants de la pandémie de COVID-19, les inégalités et la pauvreté se sont aggravées. La faim et la malnutrition sont en augmentation. Les besoins humanitaires et les déplacements de population atteignent des niveaux record. Et les catastrophes climatiques et environnementales plongent le monde dans un risque systémique et existentiel des plus graves. Pour venir à bout de ces fléaux qui sont des menaces réelles à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'un obstacle majeur à la prospérité et au progrès des Nations, il est évident que la mutualisation des énergies et une approche multilatérale dans la confiance réciproque et la solidarité sont des atouts majeurs et indispensables.

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue le fondement et l'objectif primordial de la création de l'Organisation des Nations Unies. Ceci requiert plus de détermination et d'engagement de tous face à toute menace contre la paix et la sécurité dans le monde. Les peuples africains ne comprennent pas souvent l'attitude équivoque, la politique de deux poids deux mesures, les ambiguïtés et atermoiements de notre Organisation, plus particulièrement de son Conseil de sécurité dans certaines crises politiques et sécuritaires graves qui sévissent en Afrique, parfois depuis plusieurs décennies. C'est le cas notamment de la crise oubliée du Sahara occidental qui déchire deux pays frères, l'Algérie et le Royaume du Maroc et dure depuis plusieurs décennies.



C'est aussi celui du Mozambique victime d'attaques terroristes meurtrières depuis environ une décennie dans la province de Cabo Delgado. C'est la situation en Afrique de l'Ouest, dans la Région sahélo-saharienne, où les troupes des Nations Unies se retirent laissant derrière elles le souvenir de l'inachevé alors qu'elles incarnaient tous les espoirs de libération des peuples des pays concernés des griffes du djihadisme.

La République du Soudan n'en fait pas exception. Elle s'enlise dans une guerre civile meurtrière opposant depuis l'année dernière, les militaires fidèles au Président Abdel Fatah Al Buran aux Forces paramilitaires de soutien rapide qui sont sous le commandement du Général Mohamed Hamday Dagalo. Cette guerre a déjà causé beaucoup de morts et d'importants dégâts matériels. La communauté internationale est quasiment indifférente à la tragédie soudanaise.

C'est ici le lieu d'aborder une question d'une importance capitale pour la République démocratique du Congo et pour la consolidation de la paix dans notre région. Il s'agit du retrait de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de notre territoire.

Après plus de deux décennies de présence, il est temps pour notre pays de prendre pleinement son destin en main et de devenir le principal acteur de sa propre stabilité. Nous sommes reconnaissants envers la communauté internationale et les Nations Unies pour leur soutien et leur partenariat, mais nous sommes également conscients que le retrait progressif de la MONUSCO est une étape nécessaire pour consolider les progrès que nous avons déjà réalisés.

Cependant, il est à déplorer que les missions de maintien de la paix déployée — sous une forme ou une autre — depuis vingt-cinq ans en République Démocratique du Congo n'aient pas réussi à faire face aux rébellions et conflits armés qui déchirent la République Démocratique du Congo et la région des Grands Lacs ni à protéger les populations civiles. Aussi, le projet de retrait échelonné, responsable et durable de la MONUSCO,



annoncé depuis 2018 et dont le plan de transition a été adopté en 2021, devient-il anachronique au regard de l'évolution des contingences politiques, sécuritaires et sociales actuelles ? Il est donc illusoire et contreproductif de continuer à s'accrocher au maintien de la MONUSCO pour restaurer la paix en République Démocratique du Congo et stabiliser celle-ci.

Par ailleurs, l'accélération du retrait de la MONUSCO devient une nécessité impérieuse pour apaiser les tensions entre cette dernière et nos concitoyens. Il est temps pour mon pays d'explorer de nouveaux mécanismes de collaboration stratégique avec les Nations Unies, davantage en phase avec nos réalités actuelles.

C'est pourquoi, en ma qualité de garant constitutionnel de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de mon pays, de la bonne tenue de notre Nation ainsi que du bien-être de mes concitoyens, j'ai instruit le Gouvernement de la République d'entamer des discussions avec les autorités onusiennes pour un retrait accéléré de la MONUSCO de la République Démocratique du Congo en ramenant le début de ce retrait progressif de décembre 2024 à décembre 2023.

Tel est le sens profond de la démarche actuelle de notre Gouvernement qui a adressé un courrier au Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies en date du 1er septembre 2023 sollicitant l'accélération du retrait de la MONUSCO.

En sus du retrait accéléré de la MONUSCO, la République Démocratique du Congo réitère sa demande au Conseil de sécurité de l'O.N.U de sanctionner toutes personnes physiques et morales reconnues comme auteurs, coauteurs et complices, matériels et intellectuels des crimes de guerre et contre l'humanité ainsi que des violations graves des droits de l'Homme, du droit international et de la Charte des Nations Unies sur le territoire congolais.

Il est injuste et inadmissible que des personnes citées comme responsables des crimes graves susmentionnés dans les différents



rapports des experts de l'O.N.U elle-même, sur la situation sécuritaire en RDC, restent impunies dans le silence total de notre Organisation et de ses membres qui placent, pourtant, la lutte contre l'impunité parmi leurs priorités en matière de gouvernance interne et externe. À ce sujet, le Gouvernement de la RDC salue chaleureusement les sanctions que vient d'infliger le Gouvernement des États-Unis d'Amérique au Rwanda pour son soutien au groupe terroriste du M23 et à un de ses hauts dignitaires impliqués dans les aventures criminelles au Congo. Pour rappel, ce groupe terroriste, supplétif du Rwanda ne respecte aucun des engagements conclus par les Chefs d'Etat de la Région dans le cadre des processus de Luanda et de Nairobi. En effet, non seulement ils n'ont pas quitté les positions conquises, mais ils continuent à massacrer les populations civiles et refusent le pré-cantonement et le cantonnement, exigeant un dialogue qui ne leur sera jamais accordé.

La RDC espère que les autres États suivront ce bon exemple montré par les États Unies d'Amérique de soutien à la lutte commune contre l'impunité et au triomphe des idéaux de justice et de solidarité entre les Peuples.

Le Gouvernement congolais attend de la prochaine réunion du Conseil de sécurité qu'il accorde une attention particulière à sa requête et qu'il soit constructif dans la gestion du processus délicat et laborieux de paix dans notre pays.

Monsieur le Président,

Un autre défi qui préoccupe au plus haut point toutes les nations du monde est celui du réchauffement de notre planète. Point n'est encore besoin de rappeler que l'augmentation de la température depuis quelques décennies affecte la vie de toute l'humanité et nous préoccupe tous.

Cependant, force est de relever qu'en dépit des proclamations de foi des pollueurs en faveur de l'arrêt de l'émission des gaz à effet de serre, de multitude des fora organisés à travers le monde pour combattre ce fléau



dont les 27 C.O.P (Conférences des pays membres de la Convention de l'ONU pour la lutte contre les changements climatiques) et de multiples résolutions et recommandations adoptées à ces différentes instances, le réchauffement de la planète est loin de se maintenir à 1,5 degré Celsius. Bien au contraire à la COP27 tenue à Sharm-El-Sheik, en Égypte cette année, des inquiétudes se sont manifestées sur une tendance à la hausse de cette température.

Ce constat peu rassurant appelle sans doute à la revisitation de nos approches et des politiques adoptées. Dans ce cadre, le Sommet Africain sur le Climat qui vient de se tenir à Nairobi au Kenya sous la direction conjointe de l'Union Africaine et de la République du Kenya, du 04 au 07 septembre de cette année, a été une initiative salubre et très opportune qui traduit la détermination de l'Afrique à participer activement au traitement de cette question vitale et de compter désormais comme un poids lourd incontournable dans la solution au réchauffement planétaire et de l'économie du futur plus verte et responsable.

Les Africains sont sortis du Sommet avec un cahier des charges commun contenu dans la Déclaration de Nairobi et axé notamment sur la réforme de l'architecture du système financier international pour plus d'équité, la restructuration et l'allègement des dettes de leurs pays, la transformation locale de leurs produits et la mise en place d'un régime de taxation du carbone incluant une taxe sur le commerce des combustibles fossiles ainsi que sur le transport maritime et aérien. Ils ont rappelé également aux riches pollueurs un engagement pris en 2009, mais non encore honoré jusqu'à ce jour, de fournir 100 milliards de dollars américains en financement climatique. La République Démocratique du Congo demande aux Nations Unies et à l'ensemble de la communauté internationale de prêter une attention particulière aux revendications légitimes de l'Afrique. Dans ce cadre, mon pays appelle à la création d'un marché carbone équitable et des prix incitatifs tout en renforçant l'efficacité des financements climatiques. Il espère une opérationnalisation rapide de l'article 6 de l'Accord de Paris et soutient l'idée des partenariats mutuellement bénéfiques entre l'État et les secteurs publics.



C'est dans la même logique que la République Démocratique du Congo réitère sa disponibilité de coopérer avec tout partenaire public ou privé pour mettre en valeur ses minerais stratégiques en vue de la transition écologique et a pris des engagements courageux, notamment ceux de consacrer 30 % de la superficie de son territoire national à la préservation de la biodiversité et de déposer une Contribution Prévue Déterminée (CPD) comportant des mesures d'atténuation axées sur quatre secteurs prioritaires : l'agriculture, les forêts, l'énergie et les transferts de technologie ainsi que des mesures d'adaptation.

Monsieur le Président,

Le multilatéralisme et le respect d'un système mondial fondé sur des règles ont soutenu la paix, la sécurité, la santé et la prospérité dans de vastes parties du monde depuis soixante-dix-huit ans. Les Nations Unies incarnent ces principes et restent un acteur indispensable pour faire face aux menaces existentielles contemporaines, qu'il s'agisse de la crise alimentaire actuelle, du changement climatique, du terrorisme ainsi que des pandémies ou de la prolifération nucléaire. Aucune de ces menaces mondiales critiques ne peut être résolue par des nations agissant, seules, aussi puissantes soient-elles. Tout cela exige une coopération multilatérale.

Pour conserver la confiance de la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies doit montrer qu'elle est capable de s'adapter au temps présent et de relever avec efficacité et responsabilité les défis d'aujourd'hui. Aussi, pour donner un nouveau départ au multilatéralisme, la réforme de la Charte des Nations unies sur les points clés — Conseil de sécurité, veto, chapitre VII, recours à la force — est-elle indispensable, mais ne serait pas suffisante. Les chantiers ne manquent pas. La coordination et la coopération entre les différentes institutions et agences des Nations unies sont imparfaites : des problèmes globaux sont abordés plusieurs fois dans différentes enceintes, sous des angles différents de façon contradictoire, d'autres ne le sont jamais nulle part, chaque bureaucratie internationale entend persévérer dans son être.

À ce sujet, la demande pressante et incessante de mon pays et de l'Afrique qu'organe pilote et décisionnel de l'ONU afin de pouvoir intégrer,



en son sein, deux représentants du continent africain en qualité de Membres permanents aux fins de consacrer un équilibre géographique juste et représentatif.

D'où la pertinence et la nécessité de réformer notre organisation vieille de 78 ans, qui accuse certaines limites face aux mutations actuelles et à la dynamique internationale afin de lui donner plus d'inclusivité aussi bien dans sa composition que dans son processus de prise des décisions quidésormais devra prendre en compte la voix de l'Afrique.

Monsieur le Président,

Avant de clore mon propos, permettez-moi du haut de cette tribune de revenir sur la question des violences faites aux femmes dans le contexte de guerre et des conflits armés.

Il n'est un secret pour personne que la République Démocratique du Congo, est l'un des États africains où les violences sexuelles contre la femme sont les plus déconcertantes du fait notamment de décennies de conflits armés.

Afin de soulager les souffrances des femmes victimes des violences liées aux conflits et de réparer un tant soit peu le préjudice leur causé, mon pays a mis en place des mécanismes institutionnels spécifiques. Il s'agit notamment du Fonds National des Réparations des Victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV) créée en décembre 2022.

Dans le prolongement de ces initiatives de protection et de promotion de la femme, la République Démocratique du Congo s'emploie inlassablement à changer le regard des hommes sur les femmes notamment en bannissant les structures sociétales qui créent des barrières à l'épanouissement de la femme ainsi que les dynamiques de pouvoir qui sous-tendent les relations hommes-femmes.

En effet, les compétences et les ressources données aux femmes ne



suffisent pas à elles seules pour changer leur condition.

Il est indispensable, en plus, de changer les dynamiques sociales au sein des couples, des familles, et des communautés. C'est tout le sens du projet de promotion de la masculinité positive que j'avais initié depuis le début de mon mandat à la tête de l'Union africaine.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,
Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies ;
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Pour conclure, je voudrais confirmer une fois de plus qu'à la fin de cette année des élections générales seront organisées en République Démocratique du Congo dans les institutions à mandat électif jusqu'au niveau des Communes. En vue de garantir leur succès, toutes les parties impliquées se mobilisent activement. La Commission Électorale Nationale Indépendante, la CENI a déjà convoqué le corps électoral et publié les listes des candidats pour les législatives nationales et provinciales et les municipales. Des dispositions sont prises pour assurer la transparence, l'inclusivité, l'égalité des chances et la crédibilité des prochains scrutins.

Des invitations ont été déjà lancées aux institutions internationales et organisations non gouvernementales spécialisées en la matière pour mandater leurs missions d'observation électorale afin d'accompagner le processus et d'aider l'État congolais à consolider sa jeune démocratie. L'ONU est invitée aussi à y jouer un rôle important par ses institutions spécialisées. Le Gouvernement congolais remercie déjà celles des institutions et ONG invitées qui sont déjà à pied d'œuvre.

La République Démocratique du Congo reste convaincue que l'ONU reste le cadre le plus approprié pour discuter de l'avenir de notre planète et des relations aussi bien entre les Peuples qu'entre les États.

Suite à la tenue des élections démocratiques et apaisées au Zim



babwe, je lance un appel pressant aux Nations Unies de mettre tout en œuvre pour obtenir la levée immédiate des sanctions contre la République du Zimbabwe et son Peuple.

Cependant, pour remplir efficacement ses lourdes et délicates missions et mériter la confiance de tous, l'ONU doit incarner les valeurs de justice, d'équité et de solidarité et être représentative de tous dans notre diversité culturelle, politique, économique et sociale. C'est là tout le sens de sa réforme sur laquelle les Africains ne cessent de revenir et du combat que nous devons tous mener.

Je vous remercie.